



FICHE PRODUIT

Mise en service des équipements de travail

Avantages

- ✓ Satisfaire aux exigences légales.
- ✓ Restreindre les risques pour les collaborateurs.

Objectif

Analyse approfondie par des ingénieurs professionnels des risques, des protections existantes actuelles (écrans, interrupteurs d'urgence, ...), de la présence de documents nécessaires, du fonctionnement et opérations courantes ainsi que de l'environnement dans lequel la machine ou l'installation est placée.

Résultat

Travailler avec des équipements de travail et des machines sûrs. Préserver votre responsabilité civile et pénale en tant qu'employeur en ce qui concerne le travail effectué avec des machines par vos collaborateurs, préposés ou des tierces parties.

Méthode d'exécution

Large éventail de services, proposés sur le plan d'action convenu :

- Inventaire et analyse des risques du parc de machines actuel à l'aide d'une liste de contrôle ;
- Etablissement de rapports de mise en service ;
- Etablissement des fiches d'instruction de la machine en rapport avec le fonctionnement, l'entretien, la sécurité ;
- Encadrement de l'adaptation (engineering) du parc de machines actuel jusqu'à l'obtention d'une machine sûre. Lors de la formulation des solutions, on tient compte des possibilités rationnelles et des moyens financiers de votre entreprise (propositions réalistes et rapport qualité/prix optimal).